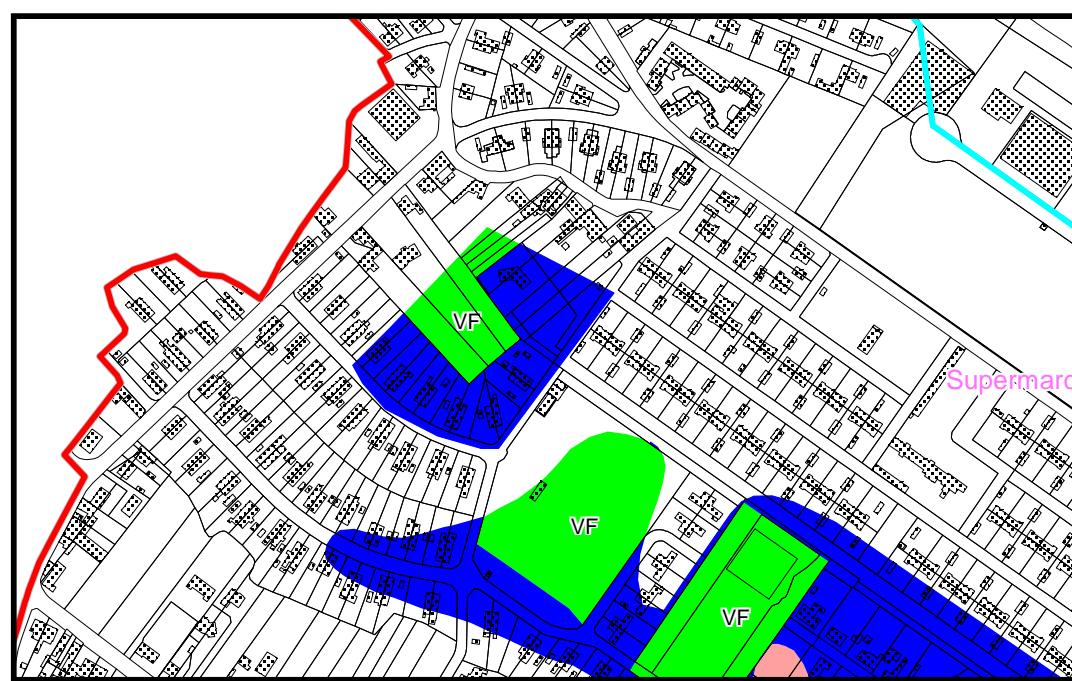


Zoom sur la zone avant modification



Zoom sur la zone après modification

Légende

- limite du périmètre d'étude
- limite de commune
- zone naturelle d'accumulation faiblement exposée
- zone naturelle d'accumulation moyennement exposée
- zone urbaine d'accumulation moyennement exposée
- zone urbaine d'accumulation faiblement exposée
- zone faiblement exposée aux remontées de nappe
- zone de production importante
- axe d'écoulement principal
- cours d'eau et plan d'eau à conserver
- fossés à maintenir et à entretenir
- ★ élément de repérage

maître d'ouvrage :



PREFECTURE
DU NORD
direction départementale
des Territoires et de la Mer

PPRI approuvé le 21 janvier 2008
Modifié le :

**Plan de Prévention des Risques
Naturels Inondation (PPRI)**

Communes de :

Wahagnies, Ostricourt, Thumeries,
Camphin-en-Carembault, Phalempin, La Neuville



Modification n° 1

Planche 4.a

Carte du zonage réglementaire **Approbation**

maître d'oeuvre

direction
départementale
des territoires et de la mer
du Nord
Service Sécurité Risques et Chocs
Cellule PPRI (Plan de Prévention des Risques)

62, boulevard de Belfort
59029 LILLE Cedex

direction
départementale
des territoires et de la mer
du Nord
Délégation Territoriale de Lille
Unité PACTER (Planification, Agriculture,
Connaissance Territoriale, Environnement et Risques)

8, rue de Bellevue
59029 LILLE Cedex

Echelle: 1/10 000 ème
© PPRI 0401 zonage
Avril 2013